|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.5/63 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  25 juin 2018  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d’examiner les tendances  
et l’économie des transports**

**Trente et unième session**

Genève, 3-5 septembre 2018

Point 1 de l’ordre du jour provisoire−

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire annoté de la trente et unième session[[1]](#footnote-2), [[2]](#footnote-3)

Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 septembre 2018  
 à 10 heures, dans la salle IX

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Conférence internationale sur la mise en exploitation des couloirs de transport entre l’Europe et l’Asie.

3. Atelier et étude sur la prise en compte de l’environnement, de la santé et de la qualité de vie dans le développement de transports intégrés et l’aménagement urbain.

4. Liaisons entre ports et arrière-pays.

5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens :

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans la mise en place du Réseau transeuropéen de transport ;

b) Projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.

6. Transports dans la région méditerranéenne :

a) Rapport du Centre d’études des transports pour la Méditerranée occidentale ;

b) Réseau de transport euroméditerranéen ;

c) Rapport de l’Union pour la Méditerranée.

7. Liaisons de transport Europe-Asie :

a) Avancement des activités relatives aux liaisons de transport Europe‑Asie ;

b) Observatoire international des infrastructures de transport ;

c) Autres initiatives en matière de transport entre l’Europe et l’Asie.

8. Groupe d’experts de l’évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.

9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.

10. Changements climatiques et transports :

a) Groupe d’experts chargé d’étudier les effets des changements climatiques et l’adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux ;

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l’Europe.

11. Examen de la situation, des tendances et de l’économie des transports dans la région de la CEE :

a) Tendances et économie des transports sur la période 2018-2019 : la mobilité en tant que service ;

b) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 :   
modes innovants de financement des infrastructures de transport ;

c) Tendances et difficultés concernant les transports routiers ;

d) Tendances et difficultés concernant les transports ferroviaires ;

e) Tendances et difficultés concernant les transports par voie navigable ;

f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.

12. Assistance technique aux pays en transition.

13. Activités des organes de la Commission économique pour l’Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

14. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2019 et 2020 du Groupe de travail.

15. Questions diverses.

16. Dates de la prochaine session.

17. Adoption des principales décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l’ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l’ordre du jour provisoire est l’adoption de l’ordre du jour.

**Document(s)**: ECE/TRANS/WP.5/63.

2. Conférence internationale sur la mise en exploitation des couloirs   
de transport entre l’Europe et l’Asie

La conférence internationale de cette année fait suite aux ateliers sur les couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie et sur les couloirs d’infrastructure de transport en Europe en Asie organisés par le Groupe de travail à ses vingt-huitième et trentième sessions (tenues à Genève du 7 au 9 septembre 2015 et du 4 au 6 septembre 2017), respectivement, ainsi qu’à l’achèvement de la phase III du projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA).

La phase I (2002-2007), la phase II (2008-2012) et la phase III (2013-2017) du projet LTEA ont fait des couloirs de transport entre l’Europe et l’Asie une réalité. Le recensement des routes, l’attribution de la priorité aux projets d’investissement dans l’infrastructure, la création d’une base de données du Système d’information géographique, l’analyse des obstacles non physiques au transport, la comparaison des transports maritimes et des transports terrestres, l’organisation de plusieurs ateliers de renforcement des capacités nationaux consacrés à la facilitation du transport et les efforts visant à rendre les couloirs opérationnels en établissant des calendriers et des tarifs communs ont contribué à jeter les bases d’un réseau de transport opérationnel entre l’Europe et l’Asie.

Les travaux et les discussions menés dans le cadre de la conférence internationale seront axés sur la future coopération entre les gouvernements, les institutions financières internationales, le secteur privé et le secrétariat de la Commission économique pour l’Europe (CEE) afin de favoriser encore le développement des couloirs de transport entre l’Europe et l’Asie, d’éliminer, si possible, tous les obstacles non physiques et de faire en sorte que les transports intérieurs contribuent sensiblement au développement économique et à la facilitation du commerce dans la région. Des représentants des grandes entreprises privées, qui assurent déjà des services de transport dans ces couloirs ou ont tenté de le faire, seront invités à présenter aux participants à la conférence les résultats de leurs efforts mais aussi leurs expériences, les enseignements qu’ils en ont tirés et les difficultés qu’ils continuent de rencontrer.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être se pencher sur les exposés présentés par les experts invités à la conférence, dont le programme figure dans le document informel no 1. Il souhaitera peut-être aussi examiner, revoir et adopter des conclusions tenant compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants par la suite.

**Document(s)** : Document informel no 1.

3. Atelier et étude sur la prise en compte de l’environnement, de la santé et de la qualité de vie dans le développement de transports intégrés   
et l’aménagement urbain

Un sérieux manque de connaissances sur le développement de transports intégrés et l’aménagement urbain nuit aux initiatives de développement menées par de nombreux États membres de la CEE, au niveau national et municipal, pour établir un système de transports durables et avancer dans la réalisation des objectifs environnementaux et sanitaires liés aux transports. À sa quinzième session (Genève, 6-8 novembre 2017), le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (PPE-TSE) a proposé qu’un manuel présentant les pratiques et solutions actuelles en matière de transports durables et d’aménagement urbain soit mis au point en vue de sa publication et de son adoption éventuelle à la cinquième Réunion de haut niveau qui se tiendra à Vienne à l’automne 2019. Parallèlement, le secrétariat du PPE-TSE a présenté un projet de publication sur les études de cas et les bonnes pratiques relatives à l’intégration des transports et à l’aménagement du territoire dans les villes. Le Comité directeur a applaudi ces deux propositions. Un projet financé par la Fédération de Russie a été lancé dans l’objectif global d’améliorer les connaissances des États membres de la CEE sur la prise en compte de l’environnement, de la santé et de la qualité de vie dans le développement de transports intégrés et l’aménagement urbain. À sa quatre-vingtième session, tenue à Genève du 20 au 23 février 2018, le Comité des transports intérieurs a prié le Groupe de travail, en sa qualité d’organe d’analyse de la Division des transports durables, de mener ce projet en étroite coopération avec le PPE-TSE (ECE/TRANS/274, par. 33).

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

a) Favoriser l’élaboration de politiques relatives aux transports intégrés et à l’aménagement urbain et l’aménagement du territoire qui tiennent compte de l’environnement, de la santé et de la qualité de vie ;

b) Faire comprendre aux responsables de l’élaboration des politiques au niveau national l’intérêt et les avantages qu’il y a à adopter des politiques nationales qui facilitent les initiatives locales en matière de transports intégrés et d’aménagement urbain et donner à ces responsables des exemples de pratiques éloquents ;

c) Sensibiliser les populations au niveau international à l’importance d’intégrer les politiques de transport durable dans les politiques d’aménagement urbain pour réaliser les multiples objectifs du Programme 2030.

Cet atelier est organisé afin de permettre aux États membres d’étudier la question, de débattre des moyens d’élaborer plus efficacement la publication sur les études de cas et les bonnes pratiques mentionnée ci-avant et de formuler des propositions à ce sujet. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner le document officiel ECE/TRANS/WP.5/2018/1, qui comporte un questionnaire à distribuer aux États membres pour recenser un maximum d’études de cas et de bonnes pratiques relatives au domaine considéré. Le programme de l’atelier figure dans le document informel no 2.

**Document(s)**:ECE/TRANS/WP.5/2018/1et document informel no 2.

4. Liaisons entre ports et arrière-pays

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, lors de sa vingt-huitième session (Genève, 7-9 septembre 2015), il avait pris note de l’observatoire sur les liaisons entre ports maritimes et arrière-pays établi dans le cadre du projet Mediterranean Network (MedNet) (ECE/TRANS/WP.5/2015/3). Il avait également noté que le secrétariat avait déjà été invité officieusement par les responsables de MedNet à prendre le relais pour ce qui était d’héberger et de gérer l’observatoire et de l’étendre à tous les pays de la CEE. En outre, à sa vingt-neuvième session (Genève, 5-7 septembre 2016), le Groupe de travail était convenu que l’objectif devait être de ne pas engendrer de dépenses supplémentaires et de faire en sorte que l’observatoire fonctionne de manière autonome. Cela signifiait que les experts gouvernementaux devraient se charger d’introduire toutes les informations voulues dans le système et de les mettre à jour. Le secrétariat avait informé le Groupe de travail qu’aucune correspondance officielle n’avait été reçue de la part des responsables du projet MedNet jusque-là. À sa dernière session, le Groupe de travail avait décidé de reporter à plus tard la prise de décision sur cette question et prié le secrétariat de lui présenter des informations actualisées à sa trente et unième session, en particulier concernant le projet relatif au Système d’information géographique financé par la Banque islamique de développement, qui pouvait permettre de réaliser des économies d’échelle.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau à ce sujet.

**Document(s)**: ECE/TRANS/WP.5/2015/3.

5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux  
de transport paneuropéens

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne informera le Groupe de travail de l’état d’avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l’extension du réseau aux pays voisins de l’Union européenne.

**Document(s)**: Document informel no 3.

b) Projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Les responsables du projet d’autoroute transeuropéenne (TEM) (ECE/TRANS/WP.5/2018/2) et du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (ECE/TRANS/WP.5/2018/3) informeront le Groupe de travail des activités menées au cours de la période 2017-2018.

**Document(s)**:ECE/TRANS/WP.5/2018/2 et ECE/TRANS/WP.5/2018/3.

6. Transports dans la région méditerranéenne

a) Rapport du Centre d’études des transports pour la Méditerranée occidentale

Le Centre d’études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) avait été prié d’élaborer un rapport sur ses activités pour la trentième session du Groupe de travail. Les informations pertinentes seront transmises au Groupe de travail pour examen.

**Document(s)**:Document informel no 4.

b) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne exposera au Groupe de travail ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

c) Rapport de l’Union pour la Méditerranée

Le secrétariat de l’Union pour la Méditerranée (UpM) présentera au Groupe de travail ses activités de développement du réseau de transport méditerranéen.

7. Liaisons de transport Europe-Asie

a) Avancement des activités relatives aux liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat présentera au Groupe de travail le rapport final du Groupe d’experts des LTEA et les faits nouveaux concernant la phase III du projet LTEA (Rapport sur la phase III du projet LTEA). Le Groupe de travail souhaitera peut-être discuter des futurs travaux relatifs aux liaisons de transport Europe-Asie et formuler des orientations à ce sujet.

**Document(s)** :Rapport sur la phase III du projet LTEA.

b) Observatoire international des infrastructures de transport

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, à sa dernière session, il avait approuvé la création d’un observatoire des infrastructures de transport en Europe et en Asie qui devait couvrir toutes les initiatives existantes concernant le développement des infrastructures de transport sur les continents européen et asiatique (ECE/TRANS/WP.5/2016/3, ECE/TRANS/2018/4, [www.unece.org/trans/main/wp5/international\_transport\_infrastructure\_observatory.html](file:///\\conf-share1\LS\FRA\COMMON\MSWDocs\_3Final\www.unece.org\trans\main\wp5\international_transport_infrastructure_observatory.html)).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau dans ce domaine.

**Document(s)** : ECE/TRANS/WP.5/2016/3 et ECE/TRANS/2018/4.

c) Autres initiatives en matière de transport entre l’Europe et l’Asie

Les représentants d’autres initiatives et projets en matière de transport entre l’Europe et l’Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur leur éventuelle coopération avec le Groupe d’experts des LTEA.

8. Groupe d’experts de l’évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé de l’avancement des travaux du Groupe d’experts et des résultats de ses sessions (cinquième session tenue à Genève les 30 et 31 janvier 2018, sixième session tenue à Genève les 1er et 2 mai 2018 et septième session tenue à Genève le 28 juin 2018) (ECE/TRANS/WP.5/GE.4/10, ECE/TRANS/WP.5/GE.4/12 et ECE/TRANS/WP.5/GE.4/14).

Vu que le mandat du Groupe d’experts est arrivé à échéance cette année, le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé par le Président et le secrétariat des travaux accomplis jusque-là et de l’issue de la demande des experts visant à proroger le mandat du Groupe d’une année. Cette prorogation d’une année devrait prendre cours à compter de l’approbation finale du Comité exécutif en 2019 et permettre aux experts de se réunir au moins quatre fois avant de soumettre leur rapport final à la trente-troisième session du Groupe de travail en 2020.

**Document(s)**: ECE/TRANS/WP.5/GE.4/10, ECE/TRANS/WP.5/GE.4/12   
et ECE/TRANS/WP.5/GE.4/14.

9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme

Le Groupe de travail souhaitera sans doute rappeler qu’à sa dernière session il avait pris note des informations fournies par le secrétariat sur l’élaboration du module relatif aux infrastructures du plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme du PPE-TSE (document informel no 5), qui s’appuyait sur la méthode d’élaboration utilisée pour le Plan directeur TEM et TER et le projet LTEA. Le Groupe de travail s’était félicité de la coopération avec le PPE-TSE et avait pris note de la méthode.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau dans ce domaine.

**Document(s)**: Document informel no 5.

10. Changements climatiques et transports

a) Groupe d’experts chargé d’étudier les effets des changements climatiques  
et l’adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, à sa dernière session, il avait approuvé la prorogation du mandat du Groupe d’experts d’une année à compter de l’approbation finale du Comité exécutif afin de permettre au Groupe de lui présenter son rapport final en septembre 2019.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé de l’avancement des travaux du Groupe d’experts (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/29).

**Document(s)**: ECE/TRANS/WP.5/GE.3/29.

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l’Europe

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux enregistrés en 2017‑2018 concernant le projet d’outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS).

11. Examen de la situation, des tendances et de l’économie des transports dans la région de la CEE

a) Tendances et économie des transports sur la période 2018-2019 : la mobilité en tant que service

À sa dernière session, alors qu’il étudiait la possibilité d’établir une publication sur les tendances et l’économie des transports consacrée à la réalisation des objectifs de développement durable par le développement du transport durable, le Groupe de travail avait prié le secrétariat de préparer un projet de plan d’action sur la contribution des États membres et des sessions du Groupe de travail à la mise en œuvre du Programme 2030 afin qu’il l’examine et en établisse la version finale. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le document officiel ECE/TRANS/WP.5/2018/4, qui contient le projet de plan d’action en question.

En outre, le Groupe de travail avait décidé que la publication sur les tendances et l’économie des transports sur la période 2017-2018 aurait pour thème « La mobilité en tant que service ». Il souhaitera sans doute examiner le document informel no 6, dans lequel figure un avant-projet de cette publication.

**Document(s)**: ECE/TRANS/WP.5/2018/4 et document informel no 6.

b) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 : modes innovants de financement des infrastructures de transport

Le secrétariat présentera au Groupe de travail la publication sur les tendances et l’économie des transports sur la période 2016-2017 consacrée au financement des infrastructures de transport. Le Groupe de travail souhaitera sans doute recevoir des informations sur cette publication.

**Document(s)**: Publication.

c) Tendances et difficultés concernant les transports routiers

Un représentant de l’Union internationale des transports routiers (IRU) exposera les dernières tendances et difficultés observées dans le secteur du transport routier.

**Document(s)**: Document informel no 7.

d) Tendances et difficultés concernant les transports ferroviaires

Un représentant de l’Union internationale des chemins de fer (UIC) exposera les dernières tendances et difficultés observées dans le secteur du transport ferroviaire.

**Document(s)**: Document informel no 8.

e) Tendances et difficultés concernant les transports par voie navigable

Le secrétariat exposera les dernières tendances et difficultés observées dans le secteur du transport par voie navigable.

f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports

Le secrétariat présentera ses travaux et les statistiques sur les transports pour 2017.

12. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités menées par le Conseiller régional (document informel no 9) en lien avec la fourniture d’une assistance technique de la CEE aux pays en transition.

**Document(s)** : Document informel no 9.

13. Activités des organes de la Commission économique pour l’Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingtième session (20-23 février 2018) sur des questions l’intéressant.

**Document(s)**: ECE/TRANS/274.

14. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2019 et 2020   
du Groupe de travail

Le Groupe de travail élira un président et un vice-président pour ses sessions de 2019 et 2020.

15. Questions diverses

Au moment de l’établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n’avait été soumise au titre de ce point.

16. Date de la prochaine session

La trente-deuxième session du Groupe de travail devrait se tenir à Genève du 2 au 4 septembre 2019.

17. Adoption des principales décisions

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la trentième et unième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, comprenant lesdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et soumis au Comité des transports intérieurs.

1. Les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-2)
2. Les représentants sont priés de s’inscrire en ligne à l’adresse [uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=Rxs9Ey](http://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=Rxs9Ey) ou de remplir le formulaire d’inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://unece.org/trans/registfr.html>) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) deux semaines avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE : <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>). [↑](#footnote-ref-3)